



Collège privé Bobée – Enseignement Catholique –  
29 rue Bellanger 76190 YVETOT

Tél : 02-35-56-96-07 \_ Fax : 02-35-56-46-88 \_ Courriel : ce.0761338s@ac-rouen.fr

## Lettre d'informations n°6

Le 07-02-2022

### ① Pastorale du collège :

➔ Le lundi 28 février (départ à 08h00 et retour vers 18h45) aura lieu le 2<sup>ème</sup> temps fort de préparation à la Profession de Foi, lors d'une retraite à Lisieux. Le 1<sup>er</sup> temps fort a été vécu par vos enfants lors de la traversée de la baie du Mont Saint-Michel en octobre dernier. Les 7 élèves qui se préparent à recevoir le sacrement du Baptême participeront aussi à la retraite à Lisieux. Le mardi 01er mars, seuls les élèves, qui se préparent à la Profession de Foi seront présents et pris en charge par des Catéchistes (de 08h00 à 16h30).

Un document spécifique à cette retraite sera distribué de retour des vacances d'hiver aux élèves concernés afin que vous puissiez recevoir de plus amples détails sur ces deux journées.

➔ La Messe des Cendres qui sera aussi celle de notre Communauté Educative aura lieu le mercredi 02 mars à 10h30 en l'Eglise Saint-Pierre d'Yvetot. Merci de venir accompagner et partager ce temps avec nos jeunes.

Lors de cette Messe, la présence des élèves qui se préparent à la Profession de Foi est indispensable ainsi que ceux qui se préparent à recevoir le Sacrement du Baptême, celui de la première Communion et de la Confirmation.

➔ La date de la première rencontre pour les futurs confirmands sera à l'Eglise Saint-Pierre d'Yvetot, le dimanche 06 mars à 10h00, suivie de la Messe de 11h00. Prévoir un piquenique. La fin de cette 1<sup>ère</sup> rencontre est prévue pour 14h00. La date probable pour recevoir le sacrement de la Confirmation pourrait être en novembre 2022, en présence de notre Evêque Mgr Dominique LEBRUN (à confirmer).

➔ Des membres des restaurants du cœur viendront à la rencontre de nos élèves de 5<sup>ème</sup>, à l'auditorium, le jeudi 17 mars en fin de matinée. Une collecte de denrées sera également mise en place puis déposée par des élèves de ce niveau scolaire, à l'association avant les vacances de Pâques.

➔ Dates des rencontres des élèves avec Mme BERLAND pour la préparation à la première communion et au Baptême (pour ceux qui ont déjà commencé le cheminement et seront Baptisés le jour de Pâques) :

-Le jeudi 17 mars à 12h00 : Première rencontre à l'Oratoire.

-Le jeudi 24 mars à 12h00 : Deuxième rencontre.

-Le jeudi 31 mars à 12h00 : Troisième rencontre.

-Le jeudi 07 avril à 12h00 : Quatrième et dernière rencontre.

➔ Le repas partage aura lieu cette année le vendredi 08 avril. Nous espérons pouvoir reverser aux associations une somme encore plus importante que l'an passé. Les bénéfices (environ 2500 € tous les ans) sont intégralement reversés aux associations suivantes : Secours Catholique, Mad'Action, l'Arche d'Ecorchebeuf et le CCFD Terre Solidaire.

➔ Un temps de Célébration « La joie de la Résurrection » aura lieu le mardi 26 avril à 08h10 à l'auditorium.

Rappel : Le courriel de M<sup>me</sup> BERLAND, notre Adjointe en Pastorale Scolaire, est :  
pastorale.bobee.yvetot@gmail.com

## ② ORIENTATION à l'attention des élèves de 3<sup>ième</sup> :

Les élèves qui désirent intégrer un établissement public à la rentrée de 2022, devront obligatoirement compléter un document intitulé « fiche support d'aide à la saisie » qui leur sera remis au retour des vacances de Pâques (probablement dans la semaine du 16 mai 2022 – nous restons dans l'attente des consignes de cette année et des documents qui émanent du rectorat).

Nous rappelons que pour demander une inscription dans un établissement privé, vous devez contacter directement et le plus rapidement possible, l'établissement que vous désirez. La gestion des inscriptions dans cet établissement privé dépend de son chef d'établissement. Puis, vous indiquerez en vœu n°1 sur la « fiche support d'aide à la saisie » le nom de cet établissement.

### Rappels :

Afin d'avoir des informations sur l'Orientation, les journées portes ouvertes ... vous avez la possibilité de consulter les Padlets de M. POHON, responsable de notre BDIO :



L'orientation de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, des liens ONISEP, des informations sur la 4<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> EA (Enseignement Agricole), la Classes de 3<sup>ème</sup> Prépa Métiers, des pistes d'aide aux projets, la procédure d'affectation en lycée public, le stage de 3<sup>ème</sup>..

<https://fr.padlet.com/informatiquebobeevyetot/ou86sjyoc5f>



Les portes Ouvertes,  
les visites Virtuelles,  
les mini-stages en lycée...



<https://fr.padlet.com/informatiquebobeevyetot/6j7zi4f432nw5ziz>



Des liens vers des informations pour aider à choisir le lycée,...



<https://padlet.com/informatiquebobeevyetot/zs7slbiwirh10les>

De plus, pour toutes questions sur l'orientation et les affectations, vous pouvez appeler ou adresser un mail à M. POHON, responsable du BDIO (Bureau Documentation Information Orientation) :

bdio.bobee.yvetot@gmail.com

ou appeler au 02-35-56-96-07

Par décision rectorale, le **D.N.B. se déroulera dans notre collège le jeudi 30 juin et le vendredi 01 juillet 2022.**

Rappel : [une pièce d'identité en cours de validité \(la carte d'identité nationale ou le passeport\) est obligatoire.](#)

A l'issue de leur dernière épreuve du brevet, le vendredi 01<sup>er</sup> juillet, les résultats d'affectation dans l'enseignement public seront communiqués aux élèves de 3<sup>ième</sup>, ainsi que les certificats de radiation pour finaliser l'inscription dans les lycées.

De plus, les élèves rendront contre le chèque de caution remis en début d'année, les livres qu'ils avaient conservés pour réviser le brevet. Un livre dégradé ou non rendu le 1<sup>er</sup> juillet, sera facturé 20 €.

**Dérogation scolaire (uniquement dans le cas d'un établissement scolaire public) :**

Même si la carte scolaire s'est assouplie, des demandes de dérogation restent à établir si un élève souhaite être inscrit dans un autre établissement public que celui de son secteur. L'établissement public est déterminé en fonction du domicile du responsable légal de l'élève.

**Le cas échéant, vous devrez retirer à l'accueil du collège un document mi-mai (à ce jour, nous ne connaissons pas la date à laquelle nous recevrons ces documents de la part du rectorat). Le retour des demandes devra être transmis au secrétariat (délai limite de l'année dernière : 24 mai) - Passé ce délai qui sera imposé, aucune demande ne pourra être prise en compte.**

**☑ BOURSE NATIONALE pour le Lycée :**

Tous les élèves de 3<sup>ème</sup> collège sont concernés quelle que soit son orientation et quelque soit le lycée qu'il intégrera (public comme privé) et en fonction des ressources de la famille.

Nous restons dans l'attente de l'information officielle que nous devrions recevoir que dans le courant avril-mai 2022. Les sites du ministère de l'éducation nationale et de l'académie permettent de consulter le simulateur de bourse et de télécharger le dossier (quand il aura été actualisé et en ligne) :

<http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee>

ou

<https://www.ac-caen.fr/enseignement-et-formation/vie-de-leleve/l-actionsociale>

**③ Permanences de Mme KERSPERN, psychologue de l'éducation :**

Jeudi 24 février ; mardi 01 mars ; lundi 07 mars (après-midi) ; jeudi 17 mars ; lundi 28 mars (après-midi) ; mardi 05 avril.

**④ Réinscription / demande pour intégrer la section Football ou Tennis :**

➔ Pour nous permettre d'organiser la rentrée prochaine, des **bulletins de réinscription** seront distribués à vos enfants début mars.

Vous devrez nous les retourner via votre enfant qui déposera le « bulletin de réinscription » à l'accueil du collège, au plus tard, dans la semaine du 28 mars.

Sans ce document, l'enfant ne sera pas réinscrit à la rentrée prochaine au collège.

➔ Si votre enfant désire s'inscrire aux **sélections pour demander une inscription en section Football ou section Tennis** à la rentrée prochaine, il devra retirer à l'accueil du collège une fiche spécifique entre le 01 et le 08 mars (dernier délai) puis la redéposer avant le 15 mars (délai de rigueur).

**⑤ Semaine de la presse / aide à l'orientation / Proposition de lecture**

Notre CDI recevra, en plus de nos 28 abonnements mensuels, des journaux et magazines et aura également un accès à des offres numériques sur la semaine de la presse qui se déroulera du 21 au 25 mars.

Notre professeur documentaliste associée aux professeurs notamment de Français proposeront aux élèves des animations sur cette thématique de la presse et des médias.



Je rappelle que des propositions de lectures et d'apprentissages ludiques sont en ligne via notre site internet et sa plateforme dédiée (consultation possible depuis votre domicile grâce à un identifiant à demander au CDI à notre professeur documentaliste)



<https://fr.padlet.com/cotyp/hry6iyuzqcbvkw>



Afin de guider les élèves (de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>) dans leur orientation, ils peuvent également faire des tests d'intérêts en ligne sur un site spécifique nommée GPO II. Pour cela, ils doivent demander un identifiant et mot de passe à Mme COTY, notre professeur documentaliste. Ainsi, ils pourront l'utiliser depuis le collège mais aussi depuis votre domicile.

## © Calendrier des conseils de classe :

Le professeur principal de votre enfant doit être en possession de sa fiche navette avant le conseil de classe du second trimestre dont vous trouverez les dates dans le tableau ci-dessous.

Comme vous le savez, la fiche navette de votre enfant, vous permettra de nous indiquer par exemple la seconde langue vivante qu'il étudiera à la rentrée en classe de 5<sup>e</sup> ... et nous permettra de donner un premier avis à l'issue du conseil de classe du second trimestre puis un avis définitif d'orientation suite au conseil de classe du troisième trimestre.

Si à l'issue de ce dernier conseil de classe, l'avis porté n'est pas en accord avec celui formulé par la famille, une rencontre avec le chef d'établissement est nécessaire pour instaurer un dialogue favorisant la compréhension de l'avis des professeurs et s'accorder sur l'orientation de l'enfant pour la rentrée prochaine.

<b>Jeudi 03 mars</b>	<b>16h45 : 3C-3F</b>	<b>18h : 3B-3G</b>
<b>Vendredi 04 mars</b>	<b>16h45 : 3D</b>	<b>18h : 3E</b>
<b>Lundi 07 mars</b>	<b>16h45 : 3A</b>	<b>18h : 3H</b>
<b>Mardi 08 mars</b>	<b>16h45 : 5F-4B</b>	<b>18h : 4D-4F</b>
<b>Jeudi 10 mars</b>	<b>16h45 : 6C-6D</b>	<b>18h : 4A-4E</b>
<b>Vendredi 11 mars</b>	<b>16h45 : 6H-4I</b>	<b>18h : 6I-5I</b>
<b>Lundi 14 mars</b>	<b>16h45 : 5H-4C</b>	<b>18h : 6F-4G</b>
<b>Mardi 15 mars</b>	<b>16h45 : 6E-5A</b>	<b>18h : 6A-6B</b>
<b>Jeudi 17 mars</b>	<b>16h45 : 5B-5E</b>	<b>18h : 5C-5D</b>
<b>Vendredi 218 mars</b>	<b>16h45 : 6G-5G</b>	<b>18h : 4H</b>

## ⑦ Diverses dates jusqu'aux vacances de Pâques

Témoignage au collège Bobée

### Les mots de Frania Eisenbach



Rescapée des camps, Frania Eisenbach-Haverland était de nouveau au collège Bobée l'autre semaine pour parler des différents camps qu'elle a connus pendant toute la seconde guerre mondiale. Elle sera la seule survivante de sa famille. Son père, chef d'orchestre, sa mère et ses deux frères ont péri dans la folie antisémite des nazis. Elle a apporté ses témoignages et répondu aux questions des 230 élèves réunis ce jour-là dans l'auditorium. Toujours un exercice de mémoire utile et nécessaire

-du 21 au 25 février : séquence d'observation en entreprise pour tous les élèves de 3<sup>ième</sup>.

-jeudi 03 mars : exercice imposé de type PPMS et PCS

-du dimanche 06 mars au samedi 12 mars inclus : voyage au ski pour les élèves de 5B et 5C

-du 10 au 11 mars : séjour sur la thématique de la seconde guerre mondiale pour les élèves de 3eE et 3eF

← mardi 15 mars à l'auditorium du collège de 14h30 à 15h30 : **rencontre de tous les 3<sup>ième</sup> avec Frania Eisenbach**

-du mercredi 16 au vendredi 18 mars : séjour culturel et sportif pour les élèves de 3eA et de 3eD

-semaine du 21 mars : Passation des épreuves des ASSR1 (élèves de 5<sup>ième</sup>) et ASSR2 (élèves de 3<sup>ième</sup>)

-vendredi 25 mars : les élèves de 5eE vont voir une pièce en Anglais à Rouen

-le mardi 29 mars : mémorial de Caen et plage du débarquement pour les élèves de 3eB et 3eH

-samedi 02 avril à 09h00 au YAC : sélection pour intégrer la section Football du collège

-samedi 30 avril à 14h00 au YTC : sélection pour intégrer la section Tennis du collège

-Jeudi 07 avril matin à la salle des vikings d'Yvetot : tous les élèves de 6<sup>ième</sup> assisteront à une représentation théâtrale « le petit chaperon rouge » intégralement interprétée dans la langue de Shakespeare (et préparée en amont en classe).

## Ⓢ Evaluation en Langues Anglaise pour tous les élèves de 3<sup>ième</sup> :

**EV@LANG**  
TEST DE  
POSITIONNEMENT

Pour rappel, Ev@lang collège est un test de positionnement adaptatif en langues vivantes étrangères entièrement en ligne. Il permet d'évaluer les compétences des élèves en compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit et compétences linguistiques (grammaire et lexique). La durée de passation totale du test (temps d'installation et de transition entre les épreuves compris) n'excède pas 50 minutes, soit une séance de cours.

Ce test de positionnement se déroulera sur une séance de cours d'anglais, en salle informatique, entre le 28 février et le 25 mars en fonction des classes de 3<sup>e</sup>.

→ Cambridge Exam :

« Ev@langu collège » est imposée à tous les élèves de 3<sup>e</sup>.

Le Cambridge Exam est un choix de certains élèves de 3<sup>e</sup> au regard de leurs appétences et connaissances linguistiques dans la langue de Shakespeare. Cette examen se passera le mercredi 01<sup>er</sup> juin (sur l'ensemble de la journée : écrit, oral).

Remarque : Les élèves de 5<sup>ième</sup> inscrits au Cambridge Exam le passeront également le mercredi 01<sup>er</sup> juin (toute la journée également).



## Ⓢ Pass culture pour les élèves à partir de 15 ans :

Message adressé sur ecoledirecte le 02/02/2022 à 10:51 (et le 07/01/22 à 17 :44) :

Sujet : 4e et 3e : accès au Pass culture

Bonjour,

[...] **MERCI** de lire la pièce jointe afin que vous fassiez la démarche pour que votre enfant bénéficie au titre du **pass culture**, et en fonction de son âge, d'une somme d'argent à dépenser pour accéder à des services culturels (cinéma, théâtre, entrées dans les musées, achats de livres ...)

Les professeurs principaux des classes de 4e et de 3e remettent cette semaine les fiches qui indiquent les identifiants et mots de passe aux élèves et aussi pour vous, parents.

L'enfant reçoit en même temps la ou les fiches des parents (agrafées à sa propre fiche) dans les situations de parents séparés.

**Aucun duplicata de ses fiches ne pourra être fourni par le collège en cas de perte de ces dernières.**

**De ce fait, si votre enfant n'a pas l'âge requis pour prétendre pouvoir bénéficier la somme d'argent en lien avec le pass culture, vous devez OBLIGATOIREMENT conserver les fiches pour les utiliser à la date anniversaire de ses 15 ans.**

Voir en page suivante la pièce jointe qui était attachée à ce mail.

**En restant à votre écoute  
M. Olivier CHAPUT, Directeur**



Collège privé Bobée – Enseignement Catholique –  
29 rue Bellanger 76190 YVETOT

Tél : 02-35-56-98-07 – Fax : 02-35-56-48-88 – Courriel : [ce.0761338s@ao-rouen.fr](mailto:ce.0761338s@ao-rouen.fr)  
Site internet : <https://www.collegeprivébobee.fr>

Le 07 janvier 2022

**A l'attention des parents et élèves de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>.**

J'ai le plaisir de vous annoncer que les élèves de 15 à 17 ans bénéficieront dès ce mois de janvier 2022 d'un crédit « pass Culture annuel », dans le cadre d'un dispositif porté par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et le ministère de la Culture.

Ce crédit leur permet d'accéder à des biens et des services culturels : places de cinéma, concert, théâtre, billets d'entrée pour les musées, achat de livres ou de matériel beaux-arts, etc., dans les conditions suivantes :

Âge	15 ans	16 ans	17 ans
Crédit	20 euros	30 euros	30 euros
Date d'ouverture des comptes pass Culture	A partir du 30 janvier 2022	A partir du 20 janvier 2022	A partir du 10 janvier 2022

Votre enfant va recevoir en ce mois de janvier de la part de son professeur principal, son compte « Educonnect élève » (identifiant et mot de pass provisoire). Il aura besoin de ce compte (identifiant et mot de pass provisoire) pour pouvoir justifier simplement de son identité et de son âge sur l'application pass Culture et recevoir son crédit. L'URL pour accéder à ce site/application est : <https://moncompte.educonnect.education.gouv.fr>

Les parents recevront également via leur enfant une fiche avec identifiant et mot de passe provisoire à leur attention. (50 même temps que la fiche élève).

Nous incitons chaque élève à activer dès à présent son compte Educonnect élève et à renseigner son mail afin de faciliter la récupération des codes en cas d'oubli : <https://moncompte.educonnect.education.gouv.fr>

**⚠ Le collège ne s'occupera pas de la récupération des mots de passe égarés.**



**Le compte EduConnect peut donner accès :**

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc. ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je sélectionne mon profil



Représentant légal



Élève

Par ailleurs, j'ai le plaisir de vous informer que notre établissement bénéficiera chaque année, pour les élèves [de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>] [et du lycée], de crédits supplémentaires pour organiser des activités d'éducation artistique et culturelle

en groupe et encadrées par des professeurs (visite de musée, sortie au théâtre, atelier de lecture ou écriture, intervention d'artistes ...).

Nous ne connaissons pas encore les modalités d'attribution, d'utilisation, ni le montant qui pourra être alloué à des actions culturelles au bénéfice d'un groupe.

Ces deux volets du pass Culture « individuel et collectif » permettront à nos enfants, avec l'aide des professeurs, de s'ouvrir à l'art et à la culture.

Nous souhaitons à nos élèves une belle découverte et pratique culturelle grâce à ce dispositif, en attendant qu'il bénéficie d'un crédit de 300 euros sur leur pass Culture « individuel », dès leur 18<sup>ème</sup> anniversaire.

**Toutes les infos sur [education.gouv.fr/passculture](https://education.gouv.fr/passculture)**

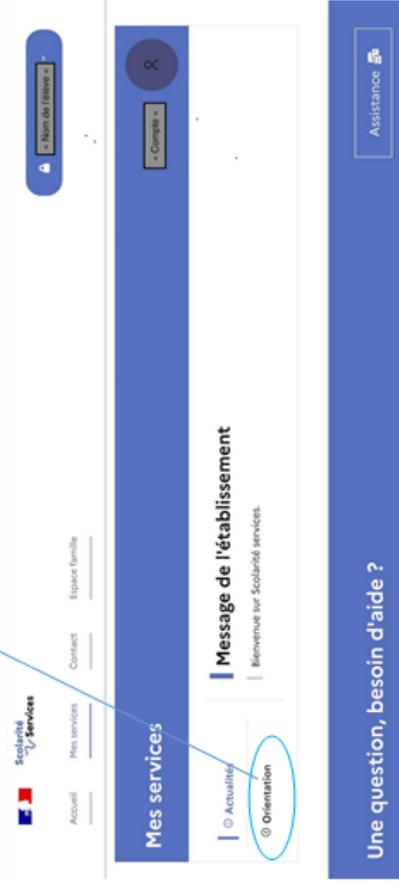


**ATTENTION :** Quand votre enfant aura créé son espace en modifiant son mot de passe, l'écran ci-dessous sera proposé.

Je précise que l'onglet « Orientation » **ne concerne pas** les élèves des « établissements privés ».

En effet, les propositions de ce site pour effectuer des saisies pour des affectations vers d'autres établissements sont uniquement à destination des collèges publics vers des lycées publics.

Si votre enfant actuellement à Bobée souhaite s'inscrire dans un lycée public, il recevra de notre part un document spécifique au mois de mai 2022. Un essai sur la page de cette application pourrait bloquer l'affectation de votre enfant et nous n'aurons pas la main pour rectifier votre manipulation.



Très cordialement

Olivier CHAPUT, Directeur du collège Bobée

## Collège Bobée : un concours de lecture à haute voix

### Yvetot

Les élèves de 6<sup>e</sup> B du collège Bobée ont participé au concours de lecture à haute voix organisé par l'émission littéraire *La Grande librairie*, émission télévisuelle diffusée sur France 5.

Pour cela, depuis le début de l'année, tous les élèves se sont entraînés à partir d'un texte de leur choix. Durant cette période de préparation, avec l'aide de leurs professeurs, il leur a fallu travailler leur diction, leur intonation, leur regard et leur posture. La participation à ce concours est, pour eux, l'occasion de découvrir d'autres

aspects de la lecture tels le plaisir de lire pour les autres, le plaisir de lire pour partager un beau texte ou encore le plaisir de lire pour transmettre des émotions sans oublier la gestion de son stress.

Elise Vin a été élue meilleure lectrice de la classe devant Alice Laurent, Luc Masset, Joakim Lefevre et Ilan Guiblaoui. La vidéo réalisée à l'occasion de sa prestation sera envoyée prochainement à l'émission. Camarades, professeurs et direction lui souhaitent bonne chance pour la suite du concours.



## Collège Bobée : les métiers de l'armée présentés aux élèves

### Yvetot

N'ayant pu être présents lors du forum des métiers organisé par le collège Bobée au mois de novembre dernier, des représentants de l'Armée de l'air et de la Marine nationale sont venus présenter les différents métiers et débouchés de leurs corps respectifs ce mardi 18 janvier lors d'une matinée échangée riche en enseignements.

L'ensemble des classes de troisième, après avoir suivi un diaporama expliquant les carrières et métiers possibles dans ces deux armées stratégiques pour la défense nationale, ont pu poser toutes leurs ques-

tions et échanger avec les responsables recruteurs présents. "Nous invitons chaque année l'armée à notre forum. De nombreux jeunes, à cet âge, sont attirés par la carrière militaire qui, il est vrai, propose un large éventail de métiers, dont certains dans des domaines très pointus", explique Loïc Pohon, responsable du bureau d'orientation au sein du collège. Militaire opérationnel, recherche technologique, informatique, secrétariat, mécanique ou encore professions médicales, autant de thèmes que les élèves ont pu aborder avec leurs interlocuteurs.



Les élèves de 3<sup>e</sup> ont pu librement échanger avec les responsables de l'Armée de l'air et de la Marine nationale sur les différents métiers proposés par le milieu militaire

## A Bobée, des prix pour les élèves lauréats du concours Castor

### Yvetot

Les sept professeurs de mathématiques du collège Bobée font régulièrement participer sur l'année, en fonction des niveaux de classes, les élèves à divers concours, olympiades ou rallye mathématiques, un moyen d'amener les élèves dans un travail de groupe ou individuel permettant une meilleure compréhension des notions abordées. Toute peine méritant salaire, la remise des prix mathématiques du concours Castor, récompensant les meilleurs élèves des neuf classes de 6<sup>e</sup>, s'est



tenue mardi 11 janvier, dans l'auditorium de l'établissement. Un moment aussi choisi pour primer les réalisations de crèches de Noël utilisées comme support pédagogique pour un travail sur les formes géométriques, la symétrie ou la projection.

## Le musée des Invalides à la rencontre des élèves du collège Bobée

### Yvetot

Ce jeudi 27 janvier, l'auditorium du collège Bobée accueillait Vincent Giraudier, conservateur de l'histoire Charles de Gaulle situé dans l'Hôtel des Invalides à Paris, une rencontre avec l'ensemble des élèves des classes de troisième pour une présentation du musée et une discussion autour des valeurs de celui-ci.

"La crise sanitaire est catastrophique pour la fréquentation de nos musées. Toutes les conférences et visites programmées à destination des collèges et lycées se trouvent annulées, d'où l'idée du musée

hors les murs. Le musée vient à la rencontre de la jeunesse au lieu de l'accueillir", explique d'entrée Vincent Giraudier.

Durant une heure, celui-ci a expliqué, soutenu par une projection diaporama, la philosophie du musée, ses choix, ses valeurs, l'équilibre à trouver entre investissements, mise en valeur et visite et expliquer aux élèves comment se construit l'histoire d'un musée et en particulier celui dédié à une personnalité telle que le général de Gaulle. Une sensibilisation qui a passionné les élèves.

## Des bracelets lumineux remis aux collégiens de Bobée

### Yvetot

Vendredi 14 janvier, l'ensemble des élèves des classes de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> du collège Bobée se sont vu remettre par la caisse locale du Crédit Agricole un bracelet signalétique lumineux, une manière de sécuriser leur déplacement nocturne pour se rendre au collège.

Olivier Chaput a accueilli, dans l'auditorium du collège, Emmanuelle Letellier et Anne-Laure Delègue, respectivement présidente et vice-présidente du conseil d'administration de la caisse locale du Crédit Agricole, pour ce don qui fait partie des ac-

tions annuelles de la banque en faveur du territoire. "Chaque année, la thématique de notre action se veut différente. Après le patrimoine, le social et le handicap, nous avons axé cette année notre mission en faveur des jeunes du territoire en insistant sur la sécurité et la prévention. Nous espérons que les jeunes feront bon usage de cet accessoire lié à la sécurité de leurs déplacements nocturnes", expliquait Anne-Laure Delègue.

Une action qui sera aussi menée prochainement avec les mêmes classes du collège Camus.



L'ensemble des élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> du collège ont été dotés d'un bracelet signalétique lumineux offert par la caisse locale du Crédit Agricole

Durant une heure, Vincent Giraudier a présenté l'histoire Charles de Gaulle avant d'échanger avec les élèves sur le métier de conservateur de musée